FRW Ensemble, pour des villages vivants

Commune de Saint-Léger

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 09/03/2020

Le 19/03/2020

Participants :

- *Pour les membres de la CLDR* : (voir liste en annexe 1)
  Dont pour le Collège communal : Philippe LEMPEREUR
- *Pour la Fondation Rurale de Wallonie* : Nicolas LECUIVRE et Alisée LEQUEUX
- *Pour le parc naturel de Gaume* : Juliette DENOYELLE

Ordre du jour :

1. Rapport annuel
Validation du rapport annuel par la CLDR

2. Charte paysagère du parc naturel de Gaume
Charte paysagère – Passons à l'action !

Parc naturel DE GAUME

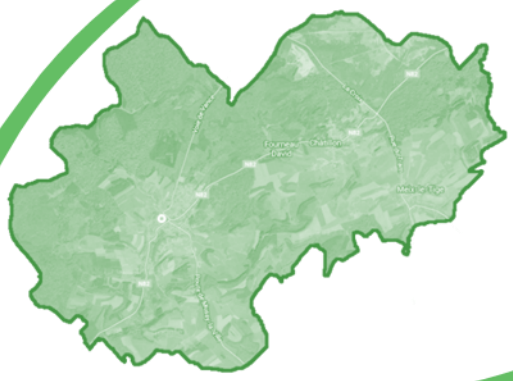

I. Rapport annuel

La FRW remet à chaque membre de la CLDR une copie du rapport annuel et présente le document dans son entièreté. Le rapport annuel corrigé en fonction des diverses remarques figure en annexe à ce compte-rendu.

1. Situation générale de l'opération

Les projets en cours sont parcourus en séance. Diverses remarques sont intégrées au rapport corrigé.

2. Tableaux détaillant l'avancement physique et financier des projets en phase d'exécution de travaux et les conventions en cours

Saint-Léger – création d'une maison rurale à caractère multiservices dans la maison Guillaume

Désignation auteur 26 août 2019

3. Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé

Pas de projet terminé à l'heure actuelle.

4. Rapport de la commission locale de développement rural

Date des réunions durant l'année écoulée	Nombre de présents	Ordre du jour
16 janvier	**13 membres CLDR + 2 ext**	Etat d'avancement du PCDR : 1. Approbation PCDR 2. Première demande de convention 3. Avancées des actions du PCDR A venir 4. Lancement du groupe nature 5. Renouvellement de la CLDR
19 mars	**11 membres CLDR + 2 ext**	Rapport annuel de l'opération de développement Rural Réflexion ludique sur le logement adapté aux aînés
8 mai	**5 membres + 21 ext**	Projection du film « Aujourd'hui en Gaume » et débat
24 septembre	**7 membres + 2 ext**	3. Fiche-projet du PCDR « Naturapiculture » Avancées du groupe nature mis sur pied cette année 4. Fiche-projet du PCDR « Lancement de dynamiques citoyennes » Avancées groupe transition, notamment projet de points stop 5. Avis CLDR sur la présentation du projet de fond d'impulsion communal pour les citoyens 4. Convention Maison Guillaume : état d'avancement

Le groupe "Saint-Léger en transition" :

Ce groupe s'est réuni 2 fois en réunion plénière (le 2 février et le 8 octobre) ; les différents sous-groupes ont travaillé quant à eux de manière autonome. Une gratiféria a été à nouveau organisée en septembre. Le projet points stop a considérablement avancé dans sa préparation, via l'implication de la Province et des communes voisines. Le groupe « éconologie » a réalisé des séances de formation dans les écoles.

Le groupe Nature :
Ce groupe s'est réuni quatre fois en 2019 : le 27 mars, le 30 avril, le 19 juin et le 17 octobre.
Trois axes de travail ont été déterminés :

- Reconnecter les citoyens à la nature : émerveiller, impliquer, sensibiliser
  Travail avec les écoles, promenades nature, jardins partagés, évènements et conférences…
- Améliorer les conditions naturelles et accroître la biodiversité
  Plantation de haies et vergers, végétalisation, jardins au naturel, urbanisation "nature admise"…
- Préserver les ressources
  Gestion des points noirs, protection d'espèces, préservation et/ou restauration de sites…

Différentes actions ont d'ores et déjà été entreprises :

- Visite de la sablière Lannoy à Chatillon
- Sensibilisation nature à la fête du miel et concours photos
- Inventaire hirondelle

5. Programmation triennale

Pour une question d'opportunité, il est proposé de faire remonter deux projets du lot 2 :

	Intitulé et n° du projet
2020	PM-2-006 Création de logements tremplins
2021	PM-1-002 Création d'un réseau de voies lentes
2022	PM-2-005 Création d'un réseau de chaleur

Remarques :

- Il faut être vigilant et anticiper le projet de réseau de chaleur afin de pouvoir y intégrer un maximum de citoyens : avec une communication pour les futurs achats de chaudière dans la zone concernée, etc. Une rencontre entre FRW/échevin/conseiller en énergie sera programmée à ce sujet
- Si elle comprend la pertinence de cette programmation, la CLDR regrette l'absence du projet n° M-1-003 du lot 1 « Création d'un complexe d'appartements de type intergénérationnel à Saint-Léger » et souligne son importance. Il est clairement exprimé que le projet n'est pas abandonné et sa priorité en lot 1 le ramène forcement dans la suite des réflexions.

⇨ **La CLDR valide le rapport annuel moyennant la priorité du projet intergénérationnel dans les années à venir.**

II. Charte paysagère du parc naturel de Gaume : passons à l'action !

1. Présentation de la charte paysagère

Les paysages de Gaume sont caractérisés par une alternance de côtes, de revers et de dépressions. Cette structure topographique présente des paysages variés : partagés entre massifs forestiers, herbages, champs ouverts et villages aux maisons jointives groupées en rues.

Plus localement, à Saint-Léger, les paysages sont marqués par de nombreux vallonnements :

- Paysages boisés de la forêt sinémurienne au nord de la commune
- Paysages relativement serrés de la dépression du pied de côte du Domérien où coule le Ton – abritent Saint-Léger et Châtillon
- Paysages plus ouverts sur le sommet de la côte au sud

Pourquoi une charte paysagère ?

⇨ Obligation des Parcs de mettre en œuvre une charte paysagère (décret de 2008).

Une charte paysagère permet de mieux connaître les paysages du territoire, d'avoir un outil de gestion et d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire et d'établir un plan d'actions relatif aux paysages.

L'analyse contextuelle de la charte a dégagé 4 grands enjeux paysagers principaux :
Enjeu principal 1 : maintien de l'identité des paysages gaumais et du cadre de vie
Enjeu principal 2 : connaissance et valorisation des paysages gaumais
Enjeu principal 3 : gestion de la dimension paysagère dans l'organisation du territoire
Enjeu principal 4 : enjeux climatiques, (re)développement de la biodiversité et gestion du paysage.

Les enjeux principaux sont déclinés en sous-enjeux qui sont eux-mêmes déclinés en recommandations. Des recommandations, naissent alors des idées d'actions.

Réflexions de la CLDR après la présentation :

- Comment gérer la plantation des haies, car il faut en planter mais nous risquons de tendre vers un paysage plus fermé ?

Dans les recommandations liées à la charte, il est préconisé de planter des haies tout en maintenant un maillage paysager cohérent respectueux de l'identité gaumaise. Pour cela, les futures haies plantées pourront soit souligner les courbes de niveau et/ou soit accompagner les bords de chemin et/ou soit border les cours d'eau. Il ne faudra pas créer d'espaces clos.

- Comment les membres de la CLDR seront informés du programme d'actions ?

Une information pourra être transmise lors des prochaines CLDR. Une fois le programme d'actions finalisé, celui-ci sera mis en ligne sur le site https://parc-naturel-gaume.be/projet-territoire-paysages/

- Lors du world café, les actions identifiées peuvent-elles être locales ? Ou doit-on proposer des actions à l'échelle du Parc naturel de Gaume ?

Les actions identifiées et proposées peuvent/doivent être locales. L'objectif des réunions publiques est de préciser les idées d'actions mises en avant dans le carnet de recommandations et d'identifier des actions concrètes sur votre territoire communal.

2. World café : quelles actions mettre en place pour préserver, valoriser et gérer nos paysages

Méthodologie

Objectif : identifier des actions pour protéger, gérer et aménager les paysages de notre territoire

Mise en place : 3 tables thématiques

1. Préservation : « Comment maintenir l'identité des paysages gaumais et du cadre de vie ? »
2. Sensibilisation : « Comment valoriser et faire connaître nos paysages ? »
3. Gestion du paysage et enjeux climatiques : « Comment gérer et aménager nos paysages ? Comment prendre en compte les enjeux climatiques et le développement de la biodiversité ? »

Règles du jeu :

- 1/3 des participants/table + un animateur qui est rapporteur (l'animateur ne bouge pas de table)
- 15 minutes par table. Ensuite, changement de table (donc chacun fait 3 tables en tout)
- Discussion, partage et précision des idées des précédents groupes
- Synthèse pour identifier + ou - 5 actions par table à la fin du 3e tour
- Choix de 3 coups de cœur par chaque participant sur le mur d'idées (à l'aide de gommettes dont le nombre figure entre parenthèses ci-dessous)

Résultats

Les chiffres suivant certaines actions représentent les gommettes reçues.

1. Table « Préservation » - animation Nicolas (FRW)

- Connaître/veiller (2)
  - que considère-t-on comme le « paysage initial » ? quelles évolutions au fil du temps ? quelle logique concrète dans le façonnage de ces paysages ? quelles évolutions acceptées ?
  - développer des systèmes de suivi modernes (vues satellite…)
- Points de vue : aménager,préserver,faciliter accès (1)
- Chemins et sentiers : préserver et déployer
  Révision de l'atlas des chemins des communes gaumaises (2)
- Maintien de la convivialité
  - SDL par commune ou idéal SDL gaumais pour lutter contre l'étalement urbain, conserver le caractère ouvert (usoirs, …) (1)
  - Partager la culture gaumaise, impliquer les habitants
  - Aménager, mettre en valeur des zones de convivialité
- Petit patrimoine et patrimoine insolite
- Maintien agriculture locale à taille humaine/diversification (2)
  - Le développement des circuits courts et de l'économie circulaire sont favorables au maintien d'une agriculture en liaison avec la préservation des paysages
- Entretien forêts privées : mener une action globale en impliquant la Cellule d'appui à la petite forêt privée

Autres remarques exprimées dans ce groupe :

- Réhabilitation des vergers
- Action petit patrimoine (reconnu PPPW ou non, ex : cabanes à vaches)
- Incitation au nettoiement déchets sauvages
- Concours photos paysages gaumais

2. Table « Sensibilisation » - animation Alisée (FRW)

Rôle des cours d'eau (le Ton)

- Bulletin infos-commune avec le Contrat-Rivière + impliquer les citoyens
- Journées de travail thématiques (création de frayères, …) en partenariat avec le PNG, le Contrat-Rivière
- Sensibilisation sur les castors

Éléments architecturaux et patrimoniaux : pas mal d'actions déjà menées

- Remise en état de fonctionnement du Moulin Clément à Saint-Léger

Identité des villages gaumais

- Urbanisme traditionnel dans **le centre des villages**(usoirs devant les portes, petites rues ouvrières pour communiquer le passé industriel de la commune, …).

Itinéraires en campagne et en forêt

- Promenades
- Aménagement de points remarquables (rue Trabloux, route de Mussy, les Hauts de Châtillon) avec des panneaux didactiques, des tables d'orientation (2)
- Promenade des bancs (4) : l'idée est qu'un artiste gaumais adopte un banc situé près d'un point remarquable. De ce projet, deux actions :
  - Concours : les habitants de la commune voteraient pour le plus beau banc
  - Parcours : création d'un parcours grâce aux différents bancs adoptés par les artistes

  Points d'attention : entretien, accès PMR/personnes âgées

Paysages remarquables

- Classement des arbres remarquables (plainte sur la taille des arbres le long du lac)
- Classement de tout ce qui est remarquable sur la commune

Histoire et spécificités des paysages agraires

- Fête de la Gaume pour enfants et adultes : remettre en valeur les traditions/se souvenir des racines à travers des animations dans les écoles mais aussi des moments de rencontre avec comme activités : recettes de cuisine anciennes, apprentissage de la langue gaumaise, mise à l'honneur des produits gaumais // agriculture // commerces, visite de points historiques, …
- Entretien et plantation de haies (1)
- Panneaux en plusieurs langues sur l'histoire de la commune : tram, roue, gare, …

Rôle de la forêt

- Balades guidées autour des crons/cranières (attention à l'entretien)
- Appel aux professionnels

3. Table « Gestion du paysage et enjeux climatiques » - animation Juliette (PNG)

- Cartographie et mise à jour des points et lignes de vue remarquables (1)
- Fiche de recommandations pour gérer les bâtiments désaffectés (2)
- Mise en place d'un schéma de développement communal (2)
- Rencontres entre architectes, MURLA, … pour réfléchir à une architecture contemporaine gaumaise
- Plantation des fruitiers et des vergers (1)

Autres remarques dans ce groupe

- Bâtiments d'activités : usine Lebon → gestion d'anciens bâtiments vides (les verrues)
- Bâtiments agricoles
- Villages : harmonie entre le bâti : l'ancien et le nouveau
- Étalement habitat : densifier davantage, mise en place d'un SDC
- Points et lignes de vue remarquables : actualiser la carto + plan pour l'entretien
- Éolien : pas n'importe où – carte des endroits où on ne peut pas en mettre
- Renforcement biodiversité : favoriser la plantation de feuillus (choix), favoriser plantation de vergers, d'arbres fruitiers
- Carrières : biodiversité dans plan de gestion des carrières

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Lecuivre, Alisée Lequeux

Pour le Parc Naturel de Gaume

Juliette Denoyelle

Annexe 1 : Grille de présences

Présents (9) :

Titre	Prénoms	NOMS
Mme	Micheline (Nicky)	COURTEAUX
M.	Alain	DELCOUR
Mme	Juliette	DENOYELLE
Mme	Laurence	GAVROY
Mme	Vinciane	GIGI
M.	Philippe	LEMPEREUR
Mme	Coralie	MAHIN
M.	Eric	MOORS
M.	Eric	THOMAS

Excusés (2) :

Titre	Prénoms	NOMS
M.	Gérard	EVRARD
Mme.	Francine	SEVRIN

Extérieure (1)

Titre	Prénoms	NOMS
Mme	Juliette	DENOYELLE